






















PULVERSHEIM

COMMUNE EN TRANSITION ECOLOGIQUE

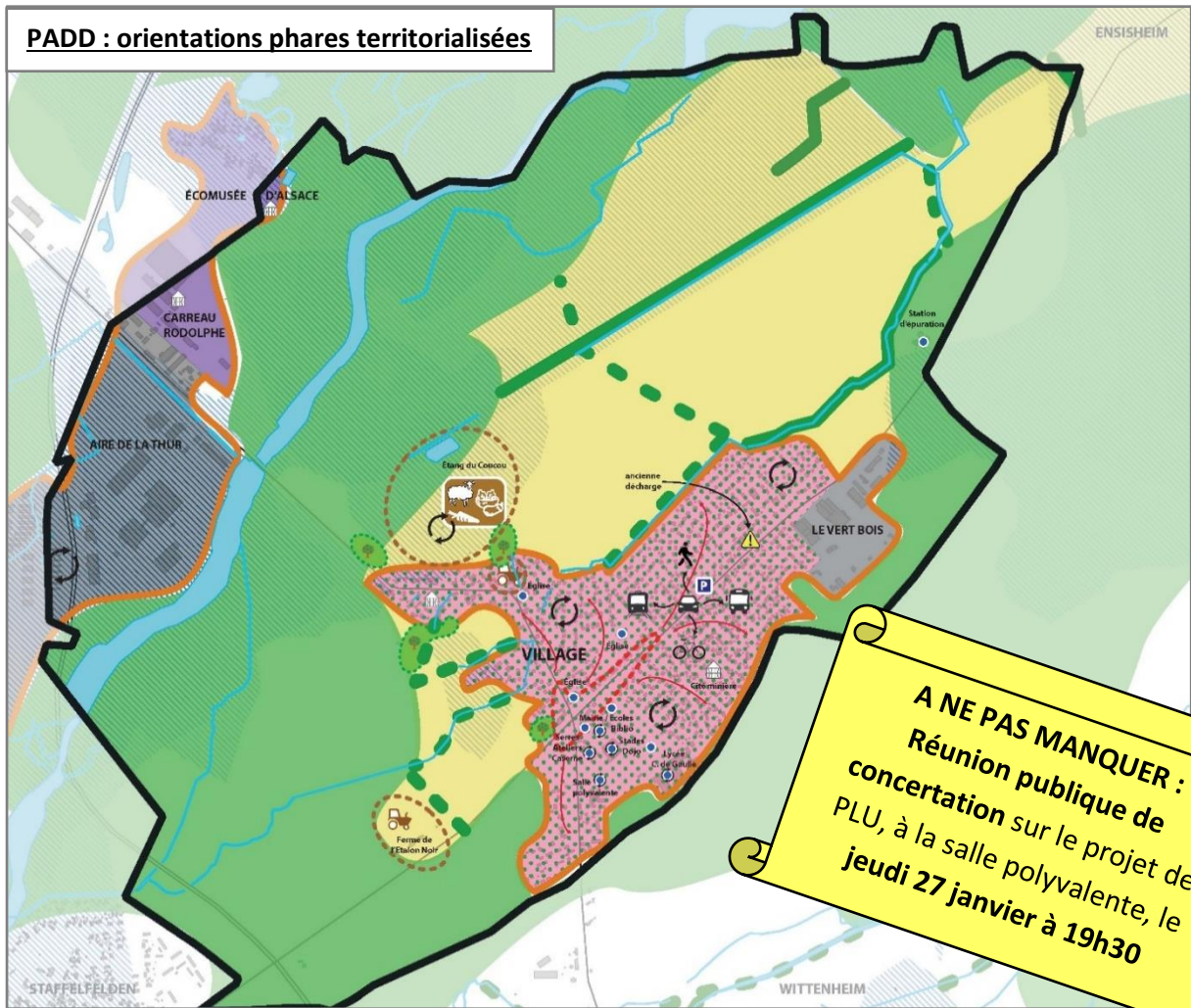
UN P.L.U. POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU VILLAGE

Un projet de PLU s'appuie sur un diagnostic du territoire pour faire ressortir les enjeux à considérer. Sur cette base, et dans le respect du cadre législatif, la commune traduit son ambition politique par des orientations et objectifs dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ils sont la feuille de route pour la délimitation des zones, les règles associées ainsi que pour les orientations d'aménagement sur les thèmes et les sites les plus stratégiques.

DIAGNOSTIC (éléments phares)	PADD (orientations phares)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un village cerné de forêts, vraie richesse en tant que réservoirs de biodiversité, ressource en biomasse et de régulation des crues pour la forêt alluviale de la Thur ✓ Des continuités écologiques opérantes entre massifs boisés et cours d'eau mais qui ont disparu ou ont été fragilisées au niveau de la plaine agricole et du village ✓ Une rivière, une nappe souterraine et un étang, richesses pour la ressource en eau et poissons et pour les loisirs, mais causes aussi de risques (crue, remontée de nappe) 	<p>1. Préserver et gérer durablement les espaces naturels et forestiers et les ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none">  1.1 Préserver les milieux naturels, réservoirs de biodiversité  Préserver les vergers et les arbres fruitiers, favoriser les plantations  } 1.2 Préserver et restaurer les continuités écologiques  1.3 Préserver la qualité des eaux  1.4 Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un rythme important de constructions neuves depuis 1999 avec des logements neufs plus variés (groupés, collectifs) ✓ Une population en croissance qui se rapproche vite des 3 500 habitants (seuil exigeant 20% de logements sociaux) ✓ Une offre résidentielle spécifique à renforcer : logements seniors et logements sociaux (11% en 2020) ✓ Une envie des habitants de disposer d'un espace extérieur privatif, à considérer pour les futurs logements collectifs 	<p>2. Assurer une évolution douce de la population et une offre de logements adaptée aux besoins de tous les habitants</p> <ul style="list-style-type: none">  { 2.1 Maîtriser la démographie pour une progression douce 2.2 Veiller à une offre de logements diversifié 2.3 Renforcer l'offre en logements sociaux 2.4 Produire des logements disposant d'un espace extérieur

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des capacités de construction au sein des espaces déjà urbanisés encore importantes (4,7 ha pour l'habitat = ~ 180 log) ✓ Quelques opérations récentes denses pas toujours bien intégrées au niveau fonctionnement urbain (desserte, stationnement, espaces verts, ...) ✓ Un patrimoine villageois, minier et arboré, à ne pas sacrifier malgré l'impératif de densification 	<p>3. Recentrer le développement urbain dans les espaces urbanisés et veiller à la qualité et au confort du cadre de vie résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none">  3.1 Poursuivre le développement au sein du tissu urbanisé  3.2 Gérer une densité résidentielle raisonnée et bien pensée  3.4 Maintenir une trame paysagère malgré la densification et protéger les habitants des risques et du réchauffement climatique  3.3 Préserver l'identité patrimoniale du bâti historique
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un village aux dimensions permettant de ne pas dépendre de la voiture pour les déplacements internes ✓ Des espaces de stationnement plus ou moins suffisants selon les cas, avec un traitement minéral quasi-systématique ✓ Des équipements importants, en offre et en taille, pouvant représenter des coûts de fonctionnement élevés 	<p>4. Assurer une offre de mobilités et d'équipements plus durables au service des habitants</p> <ul style="list-style-type: none">  4.1 Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture  4.2 Repenser les espaces de stationnement  4.3 Pérenniser les équipements et optimiser leur fonctionnement  4.4 Permettre le développement des communications numériques dans le respect du paysage
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une économie agricole encore bien présente malgré les 2 seules exploitations restantes sur Pulversheim ✓ Un projet communal de développement d'une autre forme d'agriculture locale, engagé autour de l'étang des Coucous ✓ 2 secteurs dédiés aux activités pouvant encore accueillir des entreprises, si on les réserve strictement à celles-ci. Une qualité paysagère vraie plus-value pour l'Aire de la Thur. ✓ Des commerces et services de proximité très importants pour la population et l'animation du village ✓ Un site Ecomusée/carreau Rodolphe riche de son patrimoine, rural et minier, et véritable atout touristique. 	<p>5. Assurer une économie locale au service des habitants et soucieuse de l'environnement et du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none">  5.1 Préserver la ressource foncière agricole et les exploitations  5.2 Développer une ferme coopérative et une agriculture respectueuse. Valoriser les produits au niveau local  5.3 Densifier les secteurs dédiés aux activités en veillant à leur qualité paysagère architecturale et environnementale  5.4 Éviter les commerces, services et logements dans les secteurs dédiés aux activités artisanales et industrielles  5.5 Maintenir/développer les commerces/services et petites entreprises locales au sein des espaces résidentiels  5.6 Conforter le pôle touristique en valorisant leur identité et culture patrimoniale locale

PADD : orientations phares territorialisées



A NE PAS MANQUER :
Réunion publique de concertation sur le projet de PLU, à la salle polyvalente, le jeudi 27 janvier à 19h30

Zonage (projet en date de décembre 2021)

